

Paris le 16 juin 2016

Académie de PARIS
Circonscription 20A Télégraphe

ECOLEELEMENTAIRE

103 Avenue Gambetta

75020 PARIS

Tél : 01.46.36.12.86

Fax : 01.83 98 08 48

Courrier électronique / e-mail : ce.0751111A@ac-paris.fr

Mme JALLAGEAS

Directrice

Procès-verbal du conseil d'école du 16 juin 2016

Le Conseil d'école a débuté à 18h00 sous la présidence de Mme Jallageas, directrice de l'école.

Etaient présents :

- Les enseignants de l'école.
- PVP : Mme Fizez (PVP EPS), Mme Moreau (PVP Arts Visuels), M. Boutet (PVP Arts Visuels)
- Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Brugnon, Del Greco, Dona, Ghristi, Herida, Juge-Briton, Levy, Pinelli, Teixeira, Thiry, Thomas, Mrs Aubailly, Bourdon, White.
- Mr BUSSY, représentant le Maire de Paris
- M. Daniel Yann, Responsable Educatif Ville
- M Bruno Clery, DPA Ville de Paris
-

Etait excusé :

- Mr Gassama, représentant de la Mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris, adjoint au maire chargé de la propreté et des relations internationales.

Invités :

- Madame CALANDRA, Maire du 20^{ème} arrondissement
- M. LARIBLE, Chef de la circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance
- M. LE BARS, Adjoint à la mairie du 20^{ème} arrondissement

Secrétaire de séance : Mme Thomas

Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés :

I. Carte scolaire, structure et effectifs prévus pour 2016/2017

A l'heure actuelle, l'effectif annoncé pour l'année prochaine est de 354 élèves :

74 CP soit 3 CP à 24, 25, 25

69 CE1 : 3 CE1 à 23

75 CE2 : 3 CE2 à 25

66 CM1 : 2 CM1 à 28 et 1 CM1/CM2 avec 10 CM1

70 CM2 : 2 CM2 à 28 et 1 CM1/CM2 avec 14 CM2

Total effectif : 354 élèves

La structure change puisque nous passons d'un CE2/CM1 cette année à un CM1/CM2 l'année prochaine. Trois enseignantes quittent l'école : Mme Thomas, Mme Nury, Mme Jean. Une enseignante est déjà affectée sur l'école : Mme Sabatier. Un poste reste à pourvoir.

Les effectifs prévus en janvier lors de la préparation de la carte scolaire étaient de 356 élèves. Le cycle 3 reste très chargé. La moyenne de l'école est de 25,3 élèves par classe.

II. Bilan du projet d'école

Bilan du projet d'école 2013/2016. L'année prochaine pas de nouveau projet mais un programme d'actions à mettre en place. Un nouveau projet d'école sera finalisé l'année prochaine pour 2017/2020.

1. Axe 1 : Mieux vivre ensemble

Constat : Baisse des incivilités et des petits accidents notamment sur le temps de cantine qui posait problème. Les activités mises en place sur le temps périscolaire (atelier lecture, multimédia, Kapla, ciné-club, espace ludique) ont participé à améliorer le vivre ensemble.

Actions mises en place :

Conseil de délégués

6 conseils depuis le début de l'année auquel a participé M. Daniel, REV sur l'école. La présence du REV et de la directrice aux conseils de délégués a renforcé la cohésion sur le règlement intérieur et les règles de vie au sein de l'école et ce sur tous les temps de l'élève. Les conseils ont permis au fur et à mesure de l'année d'adapter les règles de l'école en fonction des demandes et des besoins notamment au niveau des jeux dans la cour. Les conseils de délégués préparés en amont dans les classes et les séances de conseil ont donné lieu à des débats dans lesquels les élèves ont appris à justifier leurs demandes, leurs choix, leurs points de vue. Les élèves ont participé à élaborer des actions concrètes pour lesquelles ils ont voté d'abord dans les classes, ensuite au sein du conseil de délégués.

- Proposition de menu à la Caisse des écoles : pastèque, couscous semoule/merguez/légumes/ yaourt aux fruits/ éclair au chocolat/pain nature. Menu retenu pour la prochaine année scolaire.
- Projet dans le cadre du budget participatif : « Classe mobile connectée » (28 tablettes élèves, 2 tablettes enseignants, 4 vidéos projecteurs mobiles, 4 bornes wifi). Réception du matériel entre janvier et juin 2017.

Création de l'espace ludique dans le préau

Cette action a permis de réduire les conflits dans la cour pendant le temps de cantine car les élèves ont bien investi cet espace ludique. Espace convivial très apprécié et très utilisé.

Ecole en poésie en lien avec la journée de la laïcité. Cette action a donné lieu cette année à un projet classe à PAC pour 4 classes (CE2A, CE2/CM1, CM1A, CM1B) avec un intervenant extérieur. Les 4 classes présenteront un spectacle « théâtral et poétique » le 30 juin à la salle des fêtes de la mairie du 20^{ème}.

2. Axe 2 : La prise en compte de la diversité des élèves et de leurs difficultés

Constat : Un certain nombre d'élèves arrivent en CP avec des difficultés croissantes d'attention, de concentration. Mauvaise perception du rôle de l'élève et du sens de l'école. Besoin de mettre en place de plus en plus de PPRE. Difficultés langagières importantes notamment à l'écrit. Les enseignants sont confrontés à des difficultés pour lesquelles ils ont besoin d'outils adaptés. De plus, certains élèves nécessitent des prises en charge extérieures importantes. 4 élèves de CP sont pris ou seront pris en charge l'année prochaine à l'école dans le cadre d'un PPS (projet personnel de scolarisation). Les évaluations diagnostiques CP montrent d'ailleurs que sur les 7 élèves sous les compétences attendues en fin de CP, 4 relèvent d'un dispositif PPS (situation de handicap). Un élève parmi les 4 est maintenu en CP.

Au cycle 3, et notamment au CE2, les prises en charge du RASED concernent les mathématiques. Pas de prises en charge en CM1 et CM2. Dans l'ensemble, l'équipe pédagogique déplore une présence sur l'école trop limitée du réseau d'aides au regard des difficultés rencontrées.

Constat positif : les élèves progressent tout au long de leur scolarité. Les actions mises en place au sein de l'école et les prises en charge extérieures portent leurs fruits. Les évaluations faites en classe au Cycle 3 et notamment en fin de cycle au CM2 montrent de bons résultats d'ensemble. En CM2, un élève est orienté en SEGPA et deux élèves en ULIS.

Actions mises en place :

Groupes de besoin en CP et CE1 au sein des classes. Pédagogie différenciée avec nouvelles méthodes de lecture. APC. Aides du Rased. Ces actions seront reconduites avec une nécessité de mettre en place des décloisonnements l'année prochaine en lecture entre le CP et le CE1.

Axe 3 : Améliorer la cohérence et la continuité des apprentissages

Constats : Mises en place d'actions au sein de l'école concernant toutes les classes qui ont permis de travailler cette continuité pédagogique. Mise en place des nouveaux programmes l'année prochaine qui redéfinissent les cycles et qui nécessiteront un travail en commun à l'intérieur des cycles.

Actions mises en place :

Le journal scolaire : cette année, deux journaux. Le 1^{er} paru en décembre, le 2^{ème} en juin. Action dans laquelle tous les élèves sont représentés et dont ils sont très fiers.

Problème : le coût financier.

Le défi-maths : concerne toutes les classes. Motivation réelle des élèves pour remporter les défis. Action bénéfique sur l'amélioration des compétences en résolution de problèmes, sur le travail en groupe.

Le parcours littéraire : Concerne 11 classes sur 14. Parcours qui a évolué avec la création de jeux autour des livres. Autre manière d'aborder la lecture et l'écrit.

Le spectacle de fin d'année : Commun à toute l'école. Projet très fédérateur.

Le projet « école et cinéma » : Toutes les classes n'ont pas obtenu ce projet. Projet qui permet une continuité des apprentissages et un travail en commun au niveau du cycle.

La natation

Choix d'un apprentissage par trimestre afin que toutes les classes puissent se rendre à la piscine et qu'il n'y ait pas de discontinuité dans l'apprentissage de la natation.

Résultats obtenus pour l'instant par les élèves puisque certains CM2 continuent de se rendre à la piscine :

CM2 : Savoir nager : 94% de réussite soit 63 élèves sur 67.

Savoir se sauver : 97% de réussite soit 65 élèves sur 67.

Au CE1 : Les élèves de CE1 n'ont pas pu passer les évaluations.

L'enseignement des langues étrangères

Anglais dans toutes les classes. Pas d'allemand l'année prochaine faute de professeur de collège pouvant intervenir dans les classes. Demande renouvelée d'une assistante en langue en anglais. Une demande est faite pour une assistante en allemand pour les classes de CM2.

Les sorties scolaires

Toutes les classes ont prévu des sorties scolaires : Cité des sciences, Mer de sable, Zoo de Vincennes...

III. Bilan des Ateliers ARE et des activités périscolaires

Depuis fin septembre 2015, un responsable éducatif adjoint a été nommé pour seconder M Daniel : M. Bruno Cléry.

ARE : Bilan positif avec un absentéisme des animateurs en baisse car les associations sont plus réactives à remplacer leur animateur. 21 ateliers proposés le mardi et le vendredi. Une continuité éducative sera privilégiée l'année prochaine concernant le recrutement des animateurs entre présence à la cantine et présence pendant le temps d'ARE du mardi et du vendredi.

Les ateliers proposés aux élèves devraient évoluer. Un atelier badminton sera mis en place pour remplacer un atelier théâtre.

Cantine : 20 animateurs encadrent la cantine ce qui permet de mettre en place des ateliers sur le temps de midi et de réguler les jeux de ballons dans la cour. Pour diminuer le bruit dans le réfectoire de cantine, il a été décidé de diminuer le nombre d'élèves présents en même temps dans le réfectoire. De même, le planning de roulement entre les divers postes à occuper par les animateurs sur le temps de cantine sera revu l'année prochaine pour améliorer la fluidité, l'encadrement des élèves et simplifier l'organisation. 7 départs d'animateurs l'année prochaine. Le recrutement se fait actuellement.

Etude : Moins d'élèves présents à l'étude que prévu. Pour autant, la mairie n'a pas diminué le nombre d'études. 7 études toute l'année comprenant en moyenne 18 élèves.

Centre de loisirs : meilleure implication de l'équipe avec des projets comme « Star Wars », la course de « Push-cars » aux Buttes Chaumont, le projet jardinage, l'atelier informatique avec la création de petits films d'animation.

En ce qui concerne le blog du centre de loisirs, un animateur part en formation l'année prochaine.

Grève du 14 juin : les parents demandent à être avertis plus tôt. M. Daniel explique que les animateurs se sont prononcés pour la grève le vendredi lors de l'ARE et que de fait, les mots ont été distribués aux seuls élèves présents à l'étude le vendredi soir.

Les parents demandent la possibilité de mettre en place un système de relais. Madame La maire soulève la possibilité que sur le formulaire d'inscription aux activités périscolaires figure l'adresse mail des parents d'élève afin que ce soit la CASPE qui avertisse les parents d'élève directement lors d'un mouvement de grève.

IV. Bilan de la coopérative

Le solde actuel de la coopérative s'élève à 3712 euros. Dépenses : cars et sorties pour 6 classes : 1200 euros de participation de la coopérative générale. D'autres financements auront lieu pour aider les classes dans leurs sorties de fin d'année. Bénéfices des photos de classe : 1172 euros.

En ce qui concerne les photos, les parents demandent que la photo de classe ait lieu plus tôt dans l'année, en septembre ou octobre. Cette proposition est acceptée. La photo de classe se fera l'année prochaine avant les photos individuelles des élèves.

V. Travaux dans l'école

Fermeture de l'école de juillet 2017 à août 2018 pour la réalisation de travaux de confortation du bâtiment. La présence de sources souterraines a entraîné des fissures sur les bâtiments nécessitant des travaux qui ne peuvent pas être remis à plus tard.

Nature des travaux : Confortation des sous-sols de l'école, remise en état de toutes les menuiseries, embellissement de l'école, changement des systèmes de sécurité (portes coupe-feu...), travaux d'accessibilité, auvent dans la cour, sol de la cour entièrement rénové. La réfection du réfectoire de cantine n'est pas budgétée.

Coût des travaux : 3,3 millions d'euros.

Les écoles retenues pour accueillir les classes de Gambetta :

- 9 classes seront accueillies à l'école 51 rue Ramponneau (secteur Belleville). L'école Gambetta occupant seule la totalité des locaux puisque l'école Ramponneau devient une école relais du 20^{ème} arrondissement qui accueillera après Gambetta d'autres écoles devant être réhabilitées. Les élèves de l'école Ramponneau seront affectés sur d'autres écoles du secteur Belleville dont les effectifs diminuent.
- 5 classes seront accueillies à l'école 9/11 rue de Tlemcen (secteur du Père Lachaise). Cette école dispose de très grands locaux et de classes d'enseignement disponibles.

La gestion des déplacements des élèves : A l'heure actuelle, aucune décision n'a été arrêtée. L'école Ramponneau qui se situe environ à 1,8 km de l'école ne dispose pas de grandes artères et de points de stationnement pour envisager un déplacement des enfants en car ou en bus le matin et le soir de l'école Gambetta à l'école Ramponneau. En ce qui concerne le déplacement des élèves vers l'école

Tlemcen, la mairie ne prévoit pas de mettre en place un transport en commun des élèves. Le transport individuel à vélo ou à pied est privilégié.

Une réunion d'information avec tous les parents d'élèves de l'école (y compris les parents des élèves entrant en CP en septembre 2018) aura lieu en septembre 2016. Lors de cette réunion organisée par la mairie du 20^{ème} toutes les questions liées au déménagement seront abordées.

VI. Kermesse et fête d'école

La kermesse aura lieu cette année, le vendredi 24 juin de 18h à 20h30. Les préparatifs suivent leur cours sans difficulté. Un tableau a été installé dans le hall de l'école afin que les parents puissent s'inscrire pour la tenue des stands. Il manque des parents volontaires sur le deuxième temps à savoir de 19h15 à 20h30.

La fête d'école aura lieu le vendredi 1^{er} juillet. Il s'agit d'un spectacle autour de danses traditionnelles. Compte tenu du nombre d'enfants et de parents attendus, deux spectacles seront proposés. Un 1^{er} spectacle de 18h30 à 19h15. Un 2^{ème} spectacle de 19h30 à 20h15. Le plan Vigipirate nous obligeant à terminer les festivités au plus tard à 20h30, il n'y aura donc pas de concert avec l'orchestre de Marion Fizet comme prévu initialement. A la kermesse comme pour le spectacle de fin d'année, seuls les parents et frères et sœurs seront autorisés à pénétrer dans l'école.

VII. Questions des parents

Les fournitures scolaires : Les parents d'élèves demandent à ce que la liste des fournitures scolaires pour la prochaine année soit donnée aux élèves en juin. Une liste commune de fournitures par niveau sera donnée aux élèves en juin. En septembre, chaque enseignant complètera sa liste par du petit matériel spécifique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

L.JALLAGEAS
Directrice

M. THOMAS
Secrétaire de séance

F. AUBAILLY
Parent d'élève élu